

# Réunion du Conseil Municipal du

## Vendredi 27 avril 2018

Présents : 12/18 élus

Excusés : Sonia Colomb, Isabelle Rebillard, Valérie Le Bideau, Magali Le Divouzet, Richard Guillaud Rollin, Antonio Corsetti

Assistait à titre consultatif : Isabelle Levet, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Jocelyne Serrano

Magali Le Divouzet donne pouvoir à Jocelyne Serrano pour voter toutes les délibérations présentées à l'ordre du jour

### Ordre du jour :

#### I Délibérations :

1/Attribution subventions aux différentes associations

2/Demande d'aide pour vacances Alice Putoud

3/Eclairage public au hameau Saint Christophe : participation de la commune : 2 879 €  
montant des travaux : 36 281 €

4/Transfert des biens suite prise de compétence eau et assainissement par Bièvre Isère

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal le rajout de deux délibérations. L'assemblée accepte , à l'unanimité le rajout de ces délibérations.

5/Taxe de raccordement Pluralis : foyer logement : 44 000 €, les Frênes : 32 000 €

6/Sécurisation RD 502 : STOP

#### II Questions diverses :

-Bibliothèque : financement mobilier : 29 166.67 €

-Drapeaux FNACA : 1 187.54 € FNACA, 929.16 € Résistants

-Demande prise garage Perrot

-Boulevard relevé topographique 2 010 €

-Caution Pluralis (travaux)

-Dates : -cérémonie citoyenneté confirmation 09/06 à 11h pour 22 jeunes

-tirage au sort pour jury d'assises 2019 : 7 communes (Châtonnay, Ste Anne/Gervonde, Lieudieu, Commelle, Semons, Nantoin, Champier) 15 jurés

-commission communale des impôts directs

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte rendu de la réunion du vendredi 30 mars 2018 par les membres du Conseil Municipal.

#### I Délibérations :

1/Attribution des subventions aux différentes associations :

ACCA	400.00
ACCORDEON CLUB	300.00
ARTISTES PEINTRES DU PAYS CHÂTONNOIS	50.00
CLUB DES CREATIONS ARTISTIQUES	50.00
CULTURE ET LOISIRS	500.00
CLUB DES SANS SOUCIS	100.00
ATOUT'ÂGE	100.00
E.F.D.E. (Entente football des étangs)	800.00
B.C.S.E. (Basket club sportif des étangs)	600.00
CLUB CYCLISTE	50.00
SOU DES ECOLES	400.00
FNACA	100.00
LA BOULE DU CHÂTEAU VIEUX	100.00
LA TROUPE	150.00
MEMOIRE DE BONNEVAUX	250.00
SOCIETE DE PECHE	480.00
LES AMIS DU PERE BERTHIER	50.00
COOPERATIVE SCOLAIRE DU BOURG (crédits scolaires)	6 620.00
ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES	20.00
LES NENUPHARS (ADMR)	400.00
ASSOCIATION VIENNOISE D'AIDE A DOMICILE (ADPAH)	1 500.00
S.P.A.	830.00
SOUVENIR FRANCAIS	300.00
COLLEGE DE SAINT JEAN DE BOURNAY	350.00
EFMA	500.00
COMITE HANDISPORT DE L'ISERE	40.00
DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	20.00
ASSOCIATION BIEN VIVRE AUX QUATRE VALLEES	50.00
ASSOCIATION MAISON DE LA BARRE	50.00
ESSOR COMMERCIAL	200.00
JEUNES POMPIERS DE ST JEAN DE BOURNAY	100.00
<b>TOTAL</b>	<b>15 460.00</b>

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité les subventions allouées aux différentes associations, présentées et commentées par monsieur le Maire et son 1<sup>er</sup> adjoint Jean Michel Nogueras.

2/Demande d'aide pour les vacances d'Alice Putoud :

Aide financière exceptionnelle pour le départ en vacances de mademoiselle Putoud.

Cette dernière vit dans un foyer pour personnes handicapées (besoin d'une aide constante pour les gestes de la vie courante) à Izeaux et ne perçoit que l'allocation d'adultes handicapées soit 808.46 € par mois.

Séjour adapté proposé par son foyer de vie : 12 jours à Prolognan, village de montagne en Savoie pour un coût de 3 150 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de participer au financement du séjour de mademoiselle Putoud à hauteur de 150 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité la subvention exceptionnelle de 150 € allouée aux frais de séjour de mademoiselle Putoud à Prolognan.

3/Eclairage public au hameau de Saint Christophe : 2 879 € participation de la commune

36 281 € montant des travaux

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel des travaux comme suit :

Travaux d'éclairage public par le SEDI

Prix de revient prévisionnel : 36 281 €

Financements externes : 33 229 €

Participation prévisionnelle : 3 052 € (participation frais du SEDI = 173 € + participation commune = 2 879 €)

Après s'être concertés, les membres du Conseil Municipal prennent acte, à l'unanimité du plan de financement et autorisent monsieur le Maire à permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux.

4/Transfert de biens suite à la prise de compétence eau et assainissement par Bièvre Isère Communauté :

Il s'agit du transfert des biens et des résultats d'investissement des budgets eau et assainissement de la commune à l'actif de Bièvre Isère Communauté suite à la prise de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Sont concernées par cette action les 13 communes de l'ex-pays Saint Jeannais.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité monsieur le Maire à signer le procès verbal relatant le nombre et la nature des biens transférés et accepte, à l'unanimité le versement de la totalité du résultat d'investissement au 31/12/2017, soit 234 407.06 € à Bièvre Isère Communauté.

5/Taxe de raccordement Pluralis : Foyer Logement : 44 000 €, les Frênes : 32 000 € :

Il s'agit de la taxe de raccordement à la chaufferie bois pour la Résidence Autonomie des 4 Vallées et pour les HLM les Frênes.

Pièces comptables émises et adressées à Pluralis, qui est le bailleur.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le montant de ces deux taxes de raccordement.

6/Sécurisation RD 502 par des STOP :

Sur proposition du Conseil Départemental, implantation de panneaux STOP le long de la départementale 502, allant du hameau de Saint Christophe jusqu'au hameau des Effeuillers.

Par conséquent, à chaque intersection de la RD 502 sera posé un panneau STOP, qui facilitera la sécurisation des automobilistes (La Ranche, le Fontanil, les Robins, la Batie, Chemin de Nantoin, Vinterrier, chemin des Allouettes, rue Roger Ratier).

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité l'implantation des panneaux STOP le long de la RD 502 et autorise monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du Conseil Départemental pour le bon suivi de cette démarche.

## II Questions diverses :

-Bibliothèque : financement mobilier 29 166.67 € :

DRAC 25 % = 7 291.67 €

Département 25 % = 7 291.67 €

Bièvre Isère Communauté 50 % = 14 583.34 €

-Drapeaux FNACA : 1 187.54 € FNACA, 929.16 € Résistants :

Drapeaux vétustes, nouveaux drapeaux toujours en attente !!

-Demande prise garage par monsieur Perrot des Eparres :

Manque compteur électrique dans le garage de monsieur Perrot. Ce dernier demande la pose d'une prise électrique par la commune.

Electricité publique via bâtiment privé impossible !

-Boulevard relevé topographique 2 010 € :

Maître d'œuvre contacté par monsieur le Maire – obligation d'effectuer un relevé topographique  
Sécurisation Boulevard et baisse de vitesse – coût élevé – estimation sommaire : 750 000 € (enrobés linéaires, ...)

-Caution Pluralis (travaux) :

Caution concernant les travaux de rénovation aux HLM les Frênes : réseaux chauffage, isolation par l'extérieur, façades, salles de bain ...

Pluralis demande une participation «caution» aux collectivités.

Si le Conseil Municipal opte pour cette formule de caution pour travaux, ce dernier doit délibérer avant le 18 juillet 2018 sinon le prêt contracté par Pluralis échoue.

Prêt signé mais pas débloqué !

Durée du prêt = 15 ans

-Dates :

-cérémonie de citoyenneté le samedi 9 juin, salle des mariages à 11h00 (cartes électorales et livrets de citoyenneté remis à cette occasion aux participants - 22 jeunes conviés).

-tirage au sort pour le jury d'assises 2019 – 7 communes concernées – 15 jurés le jeudi 31 mai 2018 à 10h30 en mairie.

-commission communale des impôts directs – révision du classement des maisons le mardi 15 mai 2018 à 9h00 en mairie

-affaire Cochard Denis – alerte S.P.A jument agonisant, poulain sans lait – visite inopinée d'où rapport précis de la gendarmerie – état de faits récurrents (bassines, abreuvoirs écurie, barrières, animaux ...) – poulain placé par la S.P.A dans une famille d'accueil dans la drôme

-Annick Chevallier – les arts allumés – le final du dimanche 29 avril 2018 dès 11h00 – cerfs volants à l'étang Moule – départ gymnase vélos électriques + voiture électrique 5 places – 18h30 clôture omelette géante par des clowns cuisiniers

-Nicole Tourral – maisons fleuries – concours départemental annulé

-Albert Levet – temps propice pour travaux chaudière église

-Remplacement à la poste – Maëva Perrot remplacera Sylvie Vacher durant ses congés futurs

-Jean Michel Nogueras – le PLUI arrive à sa fin – arrêt octobre 2018 au lieu de juillet 2018 – approbation été 2019 – voté par le Conseil Communautaire, avis des conseils municipaux – début 2019 réunion publique puis enquête publique – été 2019 quand signature du préfet alors opérationnel.

Il faut densifier les bourgs sans étendre les capacités à construire dans les hameaux.

-Guy Servet - projet caméra surveillance car détériorations grandissantes sur la commune -  
prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le vendredi 8 juin 2018 à 20h00

Fin de la séance : 22h04

